



Compte rendu de séance du conseil d'administration

Année scolaire 2023-2024

Séance du 9 novembre 2023 à 18h00

Étaient présents :

MEMBRES DE DROIT : Nicolas SAMBUSSY, Principal et Président du conseil d'administration, Cécile VIGNAU, Gestionnaire, Caroline NICLOUD, Directrice de SEGPA.

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE : Karine PERE.

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES : Laure HARISTOY, Giulia GRILLET, Emeline LALANNE, Gwendoline SANJUAN, Véronique SEGONS.

REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES (suppléants) : Carine RKIOUAK.

REPRESENTANTS DES ELEVES : Corentin PUYO.

REPRESENTANTS DES ELEVES (suppléants) : Olivia DUCRET, Hugo BROCHET.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) : Karine DIAZ, Fabienne COUDIN-BIDOUZE, Léo BAHURLET, Emilie PATIE, Cécile PALUS.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) : Sandra MAUHOURET, Laure HAEFFELIN, Fouzia KISSI, Sandrine CLEMENT.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES : Monica DOMINGUEZ, Isabelle BECHACQ.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES (suppléants) : Christelle BILLET.

Étaient excusés :

MEMBRES DE DROIT : GASTAUD Florence, Principale adjointe, Evelyne PONS, CPE.

PERSONNEL QUALIFIE : Alain DUBOURG.

REPRESENTANTS DES ELEVES : BONNEIL Lucie, Léopold MORERE.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) : Géraldine PUHARRE, Ugo D'AGOSTINO, Carole ROBERT.

Total des membres du conseil : 30 Quorum : 16 Membres votant : 22

Monsieur SAMBUSSY, Président du conseil d'administration ouvre la séance à 18H13.

Secrétaire de séance : Madame DIAZ Karine

Monsieur Le Président procède à la présentation de l'ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023
- Règlement intérieur du CA
- Répartition des membres dans les instances
- Élections au CA 2024
- Projet pédagogique UPE2A
- Contrats et conventions
- DBM pour vote
- Don du FSE
- Programme des voyages 4^e
- Subventions pour information
- Questions diverses

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023

Sur le procès-verbal du 19 juin 2023 : aucune observation.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption du compte-rendu de la séance du 19 juin 2023.

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
20		2	

Total

22

Le compte-rendu de la séance du 19 juin 2023 est adopté.

2) Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Monsieur SAMBUSSY reconduit dans sa globalité le règlement intérieur 2022/2023 sans proposition de modification.

Pour mémoire, nous avons fait en 2022 quelques modifications sur le règlement (possibilité de recourir à des technologies numériques pour vote au CA)

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est adopté.

3) Répartition des membres dans les différentes instances

Monsieur SAMBUSSY procède à la lecture de la répartition des membres dans les différentes instances pour vérification et en rappelle les compétences.

4) Élections des représentants des parents au CA 2024

Face à la faible participation aux élections, Monsieur SAMBUSSY propose aux membres un vote totalement dématérialisé pour les élections des représentants des parents d'élèves. Cela simplifierait les procédures et s'inscrirait dans une démarche de développement durable. Il est à noter de la possibilité de voter sur place pour les familles non équipées.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote pour l'adoption d'une dématérialisation complète de la procédure de vote pour l'année 2024 :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
------	--------	------------	---------------

22			
----	--	--	--

Total

22

A compter de 2024, la dématérialisation complète de la procédure de vote, pour les représentants des parents d'élèves, pour l'année 2024, est adoptée.

5) Projet pédagogique UPE2A

Monsieur SAMBUSSY présente le projet déposé par le collège dans le cadre « NEFLE » d'aménager des espaces d'apprentissage dédiés aux travaux de groupe, à l'oral et aux médias pour favoriser la coopération en UPE2A.

Présentation du projet : L'aménagement concerne les salles 203, 204 et 205

La subvention allouée s'élèverait à 11 000 €.

Ce projet est accompagné par Mme DUCOU-BLANQUET de l'Université de Pau.

Le matériel devrait arriver premier trimestre 2024.

Le nombre d'élèves concerné s'établira entre 30 et 60 par an (voir document joint)

6) Autorisation de signature contrats et conventions

L'équipe de Prévention spécialisée intervient sur tout le territoire de l'agglomération et en priorité sur les deux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (Saragosse et Ousse des Bois).

Cette convention a pour but de préciser les modalités de présence et d'intervention des éducateurs de l'équipe de prévention spécialisée sur la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn Pyrénées dans le cadre du Collège.

La convention précise les noms des nouveaux intervenants extérieurs.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote pour l'autorisation de signature de la convention sur les modalités de présence de l'équipe de prévention spécialisée de l'agglomération de Pau.

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

L'autorisation de signature de la convention sur les modalités de présence de l'équipe de prévention spécialisée de l'agglomération de Pau est accordée.

Dans le cadre du dispositif dénommé Cordées de la réussite, le collège et l'UPPA établissent un partenariat pour donner à chacun les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation.

Quelques exemples : Cordée avec le lycée Louis Barthou (scientifique) et l'UPPA (projet international et européen).

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote pour l'autorisation de signature de la convention des Cordées de la réussite « Changer le monde » avec l'UPPA.

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

L'autorisation de signature de la convention des Cordées de la réussite « Changer le monde » avec l'UPPA est adoptée.

7) Autorisation de signature des conventions de stage

La convention de stage des troisièmes SEGPA est plus large et plus précise. Elle obéit au Code du Travail. Elle invite à 2 semaines de stage pour les quatrièmes et 8 semaines pour les troisièmes SEGPA avec dérogation pour les plus jeunes.

Une seule semaine est prévue (avant les vacances de février 2024) pour la troisième générale, ce qui obéit au Code de l'Education.

- Stage 4^e SEGPA

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote l'autorisation de signature de la convention de stage 4^{ème} SEGPA.

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

L'autorisation de signature de la convention de stage 4^e SEGPA est adoptée.

- Stage 3^e SEGPA

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote l'autorisation de signature de la convention de stage 3^{ème} SEGPA.

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

L'autorisation de signature de la convention de stage 3^e SEGPA est adoptée.

- Stage 3^e générale

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote l'autorisation de signature de la convention de stage 3^eme générale.

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

L'autorisation de signature de la convention de stage 3^eme générale est adoptée.

8) Décision Budgétaire Modificative (DBM) pour vote

- **Autorisation de prélèvement sur Fonds de Roulement pour :**

- achat d'un congélateur à glaces,

- achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge suite à l'inondation du mois de juin (remboursement total dans un second temps par l'assurance du CD64),

- viabilisation : 10 000 € (eau, gaz et électricité).

Prélèvement à hauteur de 17 000 €.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote de la décision budgétaire modificative de prélèvement :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

La décision budgétaire modificative relative à l'autorisation de prélèvement sur Fonds de Roulement à hauteur de 17 000 € est adoptée.

9) Dons du Foyer Socio-éducatif

Monsieur SAMBUSSY rappelle la composition du bureau du FSE ainsi que ses multiples actions (photos, colis fournitures, ...).

- **Participations aux voyages scolaires du printemps 2023**

- **Paris Médias : 185 €**

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote concernant la participation du FSE au voyage scolaire Paris Médias à hauteur de 185 € :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

La participation du FSE au voyage scolaire Paris Médias à hauteur de 185 € est adoptée.

- **Paris Opéra : 140 €**

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote la participation du FSE au voyage scolaire Paris Opéra à hauteur de 140 € :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

La participation du FSE au voyage scolaire Paris Opéra à hauteur de 140 € est adoptée.

- **Échange Utebo : 140 €**

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote la participation du FSE à l'échange avec Utebo à hauteur de 140 € :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

La participation du FSE à l'échange avec Utebo à hauteur de 140 € est adoptée.

- **Séjour APPN : 150 €**

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote la participation du FSE au séjour APPN à hauteur de 150 € :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

La participation du FSE au séjour APPN à hauteur de 150 € est adoptée.

- Participation aux concerts Jazz'in collège juin 2023 : 171 €

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote la participation du FSE aux concerts Jazz'in collège 2023 à hauteur de 171 € :

Membres présents au moment du vote

22

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			

Total

22

La participation du FSE aux concerts Jazz'in collège 2023 à hauteur de 171 € est adoptée.

Notons que Madame PERE quitte l'Assemblée à 19h00.

10) Programme des voyages de quatrième

- Répartition des voyages 2024

- Paris Médias : 4^e1 et 4^e7,
- Paris Opéra : 4^e2 et 4^e5,
- Séjour APPN Surf : 4^e4, 4^e6 et 4^e8,
- Échange Utebo : 4^e3.

M. SAMBUSSY invite Mme MAUHOURET à présenter le voyage pédagogique (projet mis en pièce jointe) APPN SURF.

Mme MAUHOURET présente le projet dans sa globalité.

Logement à Hendaye du 3 au 7 juin 2023 et activités avec trois prestataires (surf, pirogue hawaïenne, etc.) Travail sur la citoyenneté avec les élèves avec le nettoyage des plages.

Bus aller/retour
Pension complète sauf le premier jour : pique-nique.
Prévisionnel de 48 élèves.
Participation : 335 € par personne.
Échelonnement sur 3 paiements.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote la participation financière maximale des familles au séjour APPN SURF à hauteur de 335 € :

Membres présents au moment du vote

21

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
21			

Total

21

La participation financière au séjour APPN SURF à hauteur de 335 € est adoptée.

11) Subventions pour information

Monsieur SAMBUSSY remercie Mme PERE pour l'attribution des subventions du CD64.

- 205 € du CD 64 : Remboursement des transports dans le cadre de la journée des collégiens,
- 1 421 € du CD 64 : Remboursement des déplacements CHAM,
- 13 579,20 € du CD 64 : Remboursement des déplacements vers équipements sportifs,
- 1 500 € (maximum) du GIPDSU (mairie de Pau) : journée des sciences REP 1D,
- 10 028 € du CD64 : 6 projets PAEC 2023/2024 :
 - 640 € : L'eau – ressource précieuse,
 - 2 440 € : Matériaux recyclables, tri et gestion des déchets,
 - 2 420 € : La forêt, un écosystème et sa biodiversité,
 - 1 000 € : Poèmes électroniques,

1 028 € : Jeanne d'Albret fait son cirque,
2 500 € : Au-delà des cimes.

12) Questions diverses

Pas de question.

Monsieur SAMBUSSY remercie les membres du conseil d'administration présents.
Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 27 novembre 2023 et concerne le projet de budget 2024 et les voyages scolaires.

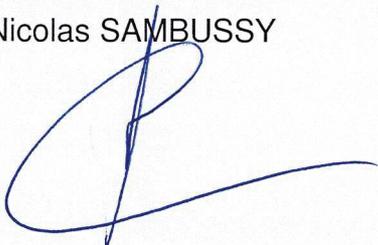
Monsieur SAMBUSSY précise d'ores et déjà l'ordre du jour du conseil d'administration suivant, courant février ou mars et concernera l'étude du projet de ventilation de la dotation globale horaire.

La séance est levée à 19h15.

Le Président

Le secrétaire de séance

M. Nicolas SAMBUSSY



Mme DIAZ Karine



